Historique de l'ABSC / CHLA : Représentation de comités, Comités de réflexion et Groupes de travail

Retiré du Manuel de gouvernance du 15 décembre 2019

Table des matières

HISTORIQUE DE REPRÉSENTATION	1
COMITÉ CONSULTATIF SUR LA GESTION DU SAVOIR DU CNRC (KMAC)	1
BIBLIOTHÈQUE VIRTUELLE CANADIENNE DE LA SANTÉ	1
COMITÉS DE RÉFLEXION, GROUPES DE TRAVAIL ET COMITÉS	2
COMITÉ DE RÉFLEXION PANCANADIEN COCHRANE/PAN CANADIAN COCHRANE TASK FORCE (2009-2010)	2
RÉSEAU NATIONAL DES BIBLIOTHÈQUES POUR LA SANTÉ/NATIONAL NETWORK OF LIBRARIES FOR HEALTH (2000-2	2008) 2
COMITÉ DE RÉFLEXION SUR LES NORMES DES BIBLIOTHÈQUES EN MILIEU HOSPITALIER (2005-2006)	3
CAMPAGNE DE LETTRES PRÔNANT LE RECRUTEMENT D'UNE BIBLIOTHÉCAIRE PROFESSIONNELLE (2003-2004)	3
DES BÉNÉVOLES DANS LES BIBLIOTHÈQUES (2003-2004)	
PARTAGE DES RESSOURCES II (1997-1999)	
RÉFÉRENCIATION (1997-1998)	5
PARTAGE DES RESSOURCES (1994-1997)	
COMITÉ D'HISTOIRE ORALE (1982-1983)	

Historique de représentation

L'ABSC / CHLA s'est formellement impliquée dans les comités suivants :

Comité consultatif sur la gestion du savoir du CNRC (KMAC)

Anciennement : Comité consultatif CNRC-ICIST, et préalablement, Institut canadien de l'information scientifique et technique.

Comme groupe conseil, le comité (2004-2013) fournissait des avis spécialisés à l'ICIST relativement à sa planification, ses priorités, ses programmes et services destinés aux communautés de la recherche médicale et de la santé. Le comité a servi de groupe d'usagers pour la révision des activités de l'ICIST à l'égard de divers organismes et communautés de la santé au Canada. Des rapports ont été soumis au conseil d'administration de l'ABSC / CHLA jusqu'en mai 2013.

Bibliothèque virtuelle canadienne de la santé

La <u>Bibliothèque virtuelle canadienne de la santé</u> / Canadian Virtual Health Library (BVCS / CVHL) est née en 2011 à partir d'un cadre conceptuel développé et validé au cours de plus de 10 ans, en un réseau national coordonné et durable visant à assurer que tous les

professionnels de la santé du Canada aient un accès rapide à de l'information en santé de haute qualité.

Une subvention des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) en a assuré le financement pendant trois ans afin de :

- 1. Lancer et développer la BVCS incluant l'embauche de personnel, la mise sur pied d'un conseil d'administration, la création d'un processus de consultation et de participation avec les parties prenantes et les bibliothèques, et la création d'un portail.
- 2. Développer un modèle de financement, une structure organisationnelle et une stratégie garante de pérennité pour la BVCS.

La BVCS a été incorporée à titre d'organisme sans but lucratif. Dans son portail Internet, la BVCS a intégré une base de données de ressources d'information en santé sans frais et en libre accès. Le contenu de la base de données était organisé et préparé par une équipe de bénévoles.

La BVCS a soumis une demande de renouvellement de subvention qui n'a pas été accordé et a dû cesser ses opérations en avril 2014. Un des éléments clés du plan d'affaires consistait à négocier des licences au nom des souscripteurs du réseau. Seulement deux souscripteurs s'y sont inscrits par le truchement de la BVCS / CVHL, et il s'agissait de faibles souscriptions. Le choix du moment n'était pas non plus le meilleur, en raison du ralentissement financier de 2008. De plus, la situation politique n'était pas favorable.

La base de données de la BVCS a été hébergée par l'ABSC / CHLA d'avril 2014 à février 2015, alors qu'elle a subi une cyberattaque et a dû être supprimée.

Des rapports auprès de l'ABSC / CHLA ainsi que divers documents de proposition ont été versés aux archives de l'ABSC / CHLA en 2016.

Comités de réflexion, groupes de travail et comités

Comité de réflexion pancanadien Cochrane/Pan-Canadian Cochrane Task Force (2009-2010)

Ce comité de réflexion était un partenariat formé de l'ABSC / CHLA et du Réseau-centre canadien Cochrane (R-CCC). Le mandat du comité de réflexion consistait à développer une analyse de rentabilité ainsi qu'un modèle d'accès pancanadien à la Bibliothèque Cochrane ; d'assurer un financement durable pour une licence de la Bibliothèque Cochrane ; et de positionner la Bibliothèque Cochrane comme élément clé pour la Bibliothèque virtuelle canadienne de la santé (BVCS / CVHL).

Réseau national des bibliothèques pour la santé/National Network of Libraries for Health (2000-2008)

L'information qui suit a été extraite des <u>Archives Internet</u>.

Le mandat du comité de réflexion consistait à poursuivre la vision de l'Association des bibliothèques de la santé du Canada (ABSC) / Canadian Health Libraries Association (CHLA) à l'égard d'un Réseau national des bibliothèques pour la santé (RNBS).

Le comité de réflexion s'appuyait sur les travaux préalables du comité directeur pour un Réseau national des bibliothèques pour la santé (RNBS) (2000-2002). Le comité directeur avait réuni des représentants de Santé Canada, de l'ABSC / CHLA, de l'Association des facultés de médecine du Canada (AFMC), de l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED) et de l'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST) sous la responsabilité d'un coordonnateur de Santé du Canada dans le but

d'initier une analyse de rentabilité et de développer un concept de Réseau national de bibliothèques pour la santé (RNBS).

Il avait été reconnu que le développement et la mise en œuvre d'un RNBS allaient nécessiter un engagement et des efforts soutenus bien au-delà de ceux prévus par le mandat du groupe de travail. (Voir la rubrique Représentation de la BVCS).

Le comité de réflexion :

- A développé et mis en œuvre une campagne visant à promouvoir le RNBS proposé
- A identifié et enrôlé des champions du concept du RNBS
- A positionné la proposition de RNBS, ou ses éléments constituants auprès des autorités gouvernementales appropriées
- Advenant un positionnement réussi du RNBS, ou de ses éléments constituants, le groupe de travail aiderait alors à créer un modèle de prestation de services, d'organisme et d'ajustement aux services bibliothécaires existants
- À défaut de réussite à positionner le RNBS ou ses éléments constituants, le groupe de travail :
 - o évaluerait de façon éclairée les empêchements à la réalisation de la proposition
 - informerait le conseil d'administration de l'association des futures options ou stratégies possibles
- A tenté de préciser les mécanismes de financement pour le développement et la pérennité d'un RNBS.

Comité de réflexion sur les normes des bibliothèques en milieu hospitalier (2005-2006)

Ce comité de réflexion a été créé dans le but d'analyser et de réviser les normes de l'ABSC / CHLA pour les bibliothèques et les services d'information dans les établissements de santé du Canada. Le document final est accessible sous l'onglet Publications dans le site Internet de l'ABSC / CHLA. (La planification stratégique pour 2014-2018 inclut l'objectif suivant « Offrir aux membres une trousse d'outils de mesures d'impact, de descriptions de cas, d'études de cas et de normes de façon à ce qu'un nouveau groupe de travail puisse être créé pour la mise à jour des normes de 2006. »)

Le comité de réflexion :

- A procédé au relevé des normes en vigueur des bibliothèques de la santé au Canada et à l'étranger
- A examiné et révisé les normes existantes de l'ABSC / CHLA pour les bibliothèques et les services d'information en ce qui concerne tant les normes que les pratiques exemplaires en place
- A recommandé des normes pour les bibliothèques et les services d'information dans les établissements de santé du Canada
- A distribué des rapports périodiques auprès de l'ABSC / CHLA et des sections régionales pour assurer le maintien de la consultation et de la rétroaction.

Campagne de lettres prônant le recrutement d'une bibliothécaire professionnelle (2003-2004)

Les Bibliothécaires professionnelles de la santé du Nouveau-Brunswick / Professional Health Librarians of New Brunswick (BPSNB/PHLNB) se sont engagées au début de l'année 2003 dans une campagne de lettres prônant l'embauche d'une bibliothécaire professionnelle dans une région sanitaire du Nouveau-Brunswick où l'aide-bibliothécaire qui gérait seule la bibliothèque, se préparait à prendre sa retraite. Les bibliothécaires en santé de la province étaient toutes d'accord pour qu'une bibliothécaire professionnelle soit embauchée pour pourvoir le poste. Cependant, toutes les bibliothécaires étaient préoccupées, y compris

l'aide-bibliothécaire sur le point de prendre sa retraite, à savoir qu'il n'en serait pas ainsi. Cette dernière qui avait assuré le développement de la bibliothèque accorda généreusement son appui au BPSNB/PHLNB, puisqu'elle souhaitait elle aussi que la bibliothèque soit gérée par une bibliothécaire professionnelle.

Au moment de planifier la campagne de lettres, le BPSNB/PHLNB s'inspira des conseils de Mary Jane Hampton qui faisait alors une présentation à la conférence 1999 de l'ABSC / CHLA à Halifax. Mary Jane mentionnait dans sa présentation intitulée, « 10 Steps to the Lobby (Les 10 étapes vers le lobbying) », qu'une action telle qu'une campagne de lettres exigeait un seuil critique de sept lettres pour capter l'attention de la cible. Conséquemment, le BPSNB/PHLNB fit en sorte que sept groupes et associations de professionnels s'engagèrent à rédiger des lettres d'appui à l'objectif souhaité. Les modèles de lettres et de lettres d'accompagnement, ainsi que des extraits de normes professionnelles pertinentes ont été rendus accessibles aux membres de l'ABSC / CHLA, dans le but de susciter des efforts semblables de leur part. Au début de janvier 2004, il a été en fait confirmé qu'une bibliothécaire professionnelle avait été embauchée pour pourvoir le poste, et que la campagne de lettres était une réussite.

Des bénévoles dans les bibliothèques (2003-2004)

Ce comité de réflexion a été créé pour coordonner les activités en réaction aux situations liées aux bénévoles qui travaillent dans les bibliothèques de la santé. Le comité de réflexion a recommandé que l'ABSC / CHLA émette un énoncé de politique ainsi que des lignes directrices relativement aux bénévoles qui travaillent dans les bibliothèques des sciences de la santé. (Voir la rubrique des énoncés de politique).

Partage des ressources II (1997-1999)

Le premier mandat du comité de réflexion de l'ABSC / CHLA sur le partage des ressources était de deux ans, devant prendre fin lors de la réunion du conseil d'administration de l'automne 1996. Au cours de ce mandat, des avancées notables ont été réalisées en vue de l'accomplissement du mandat. Cependant, plusieurs situations demeuraient en cours de travail alors que d'autres avaient surgi :

- Maintien de la mise en œuvre de DOCLINE
- Tensions entre le plan d'affaires de l'ICIST visant le recouvrement des frais par le biais de la fourniture de documents et son mandat statutaire au titre de bibliothèque nationale des sciences, de la technologie et de la médecine.
- Les initiatives de la Bibliothèque nationale du Canada (BNC) en ce qui concerne le partage des ressources exigeaient la participation de l'ABSC /CHLA. Conséquemment, le mandat initial a été révisé et prolongé.
- Favoriser le maintien de la mise en œuvre de DOCLINE au Canada (par le biais du coordonnateur DOCLINE de l'ICIST).
- Conseiller, consulter et maintenir le lien avec l'ICIST, la BNC, et la Bibliothèque nationale de médecine des États-Unis (NLM) (via l'ICIST) dans le cadre du développement d'outils et de systèmes de partage des ressources (par exemple : vCuc/vvCcc, AMICUS, AVISO, Z39.50, etc.)
- S'efforcer d'assurer que le développement des outils de partage des ressources prévoit un accès et une distribution équitables de l'information en santé au Canada.
- Constituer un canal de communication des préoccupations relatives au partage des ressources de la part des membres vers les organismes (par exemple : NLC, ICIST, NLM (via l'ICIST)).

- Assurer et promouvoir l'éducation et l'accessibilité de l'information relative au partage des ressources au sein et au-delà de notre association.
- Cerner les problèmes, conseiller et recommander des actions au conseil d'administration sur une base régulière.

Référenciation (1997-1998)

La raison d'être de ce comité de réflexion était le développement et l'essai-pilote d'un instrument pratique de référenciation pour les bibliothèques de la santé du Canada ainsi que la formulation d'une proposition de mise en œuvre.

Responsabilités :

- Prendre en compte la relation avec d'autres efforts de cueillette de données, par exemple ceux du Programme national de statistiques de base des bibliothèques et des Statistiques annuelles des bibliothèques des écoles de médecine des États-Unis et du Canada.
- Déterminer quelles données de référenciation seraient utiles pour les bibliothèques de la santé et leurs organismes.
- Développer un instrument approprié de référenciation pour les bibliothèques en milieu hospitalier, en milieu universitaire et pour d'autres types de bibliothèques dans les organismes de santé pertinents.
- Recommander un processus d'administration, d'évaluation et de révision de l'instrument de référenciation et de dissémination des données.

Partage des ressources (1994-1997)

Ce comité de réflexion a été créé lors de la réunion de l'automne 1994 du conseil d'administration de l'ABSC / CHLA aux fins de coordonner les activités en réaction aux préoccupations émergentes liées au partage des ressources pour les bibliothèques de la santé. Le besoin d'un tel comité de réflexion était exacerbé par l'introduction de DOCLINE au Canada, ainsi que par la restructuration économique et organisationnelle du secteur des soins de santé. Le comité de réflexion visait le maintien des travaux entamés par la publication du Rapport Flower « Libraries without walls : blueprint for the future » ainsi que par les travaux de l'ancien comité mixte de réflexion SRCMSL / CHLA / ABSC sur les prêts entre bibliothèques. Le comité de réflexion s'est centré sur les problèmes directement liés aux besoins de la collectivité des bibliothèques des sciences de la santé. L'accent a été mis sur les solutions pratiques s'adressant au niveau local. Les travaux du comité de réflexion ont constitué une étape appropriée, favorisant une distribution plus efficace du partage des ressources ainsi qu'un réseautage amélioré des bibliothèques. On reconnaissait alors qu'il y avait plusieurs problèmes additionnels qui requéraient la collaboration avec d'autres organismes.

L'introduction du système DOCLINE au Canada était perçue comme un catalyseur clarifiant et facilitant la résolution de plusieurs problèmes de partage des ressources constatés dans le rapport Flower et dans le rapport du comité mixte de réflexion SRCMSL / CHLA / ABSC sur les prêts entre bibliothèques. L'évaluation de l'efficacité du système DOCLINE comme solution à long terme pour cerner les problèmes s'avérait alors nécessaire.

Comité d'histoire orale (1982-1983)

Des audiocassettes sont accessibles aux archives de l'Association de la bibliothèque Osler. Le comité :

 A géré le programme d'histoire orale de l'Association des bibliothèques de la santé du Canada / Canadian Health Libraries Association (ABSC / CHLA) qui est consacré à l'histoire de la bibliothéconomie des sciences de la santé au Canada, et spécialement à l'histoire de l'Association.

- A établi les critères de sélection des personnes à interviewer.
- A rédigé la documentation relative aux droits d'auteur, en lien avec la création et la conservation de registres des entrevues effectuées.
- A sélectionné les candidats à l'entrevue sur une base régulière, travaillant de concert avec les sections régionales de l'ABSC / CHLA et les autres parties prenantes le cas échéant.
- A recruté et sélectionné les interviewers et les éditeurs collaborateurs avec le comité, de concert avec les sections régionales et les autres parties intéressées lorsque possible.
- A développé une trousse d'entrevue constituée de matériel de soutien traitant des techniques d'entrevue, et susceptible d'aider les interviewers à maintenir un niveau de continuité pour le projet.
- A favorisé la tenue d'entrevues avec des candidats sélectionnés et la transcription, la publication et la dissémination des transcriptions.
- A pris les dispositions pour la conservation des rubans et autres supports d'entrevues.
- A conseillé l'archiviste de l'ABSC / CHLA en ce qui concerne le respect de toute condition d'accessibilité de quelque matériel que ce soit en lien avec les entrevues et les transcriptions.
- A préparé et soumis au conseil d'administration des rapports budgétaires annuels lors des réunions du conseil d'administration.